du cardinal Taschereau, (nous citons ici la magnifique oraison funèbre de Mgr Labrecque) c'est l'institution des Quarante-Heures, ou de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement, dans les diverses parties de l'archidiocèse.

La dévotion au S. Sacrement, et si je puis m'exprimer ainsi, le courant eucharistique, constitue un des caractères les plus saillants de la piété catholique à notre époque. Tous les grands évêques en ont favorisé les progrès, parce qu'ils y ont vu un principe de restauration, de régénération sociale. Ce sera la gloire de Son Eminence le Cardinal Taschereau d'être entré de bonne heure dans ce religieux courant et d'y avoir entrainé toute la Province à sa suite. Le mandement qu'il publia pour établir dans son diocèse la dévotion solennelle des Quarante-Heures, peut être considéré comme l'un des plus beaux qu'une main épiscopale ait jamais produits. C'est un écrit digne des François de Sales et des Charles Borromée, un monument impérissable de foi et de piété, de doctrine et d'amour; on y sent comme un souffle divin dont les brûlantes effluyes touchent les cœurs les plus endurcis et fondraient même les glaces de l'impiété. "

Nous nous arrêtons ici, lorsqu'il y aurait tant et de si belles choses à dire sur une carrière aussi longue qu'elle a été fructueuse et exemplaire. Notre but est atteint, celui de signaler aux lecteurs de notre Revue les deux traits principaux qui rendent particulièrement chère aux enfants de S. François la mémoire du Vénéré Cardinal: son amour de la Règle Séraphique, son zèle pour les œuvres eucharistiques.

Ajoutons en terminant que ces deux traits brillent aussi d'un éclat singulier dans l'illustre et distingué l'rélat qui succède au Cardinal Taschereau. Qu'il nous soit permis de remercier ici Sa Grandeur Mgr le nouvel Archevêque de Québec, en même temps que nous lui offrons l'hommage de notre profond respect, de l'encouragement signalé qu'il a jusqu'ici donné au Tiers Ordre dans sa Ville Episcopale et dans tout son vaste diocèse. Deux nouvelles fraternités dans la ville même, plusieurs autres récemment érigées dans diverses paroisses par les soins d'un fils dévoué de S. François, le T. R. P. Frédéric, prouvent assez l'amour spécial que porte aux Institutions Séraphiques le digne l'rélat qui occupe aujourd'hui le Siège épiscopal de Québec. On se convaincra facilement aussi de son zèle admirable pour l'ex-